



Date de génération de ce justificatif : 08/06/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

ROSANA TRANSPORT – Constitution de société

Référence :

Départements de publication : Côtes d'Armor

Annonce légale publiée le 27 mars 2026 sur paysan-breton.fr

Evènement(s) : Constitution de société

Par acte SSP du 03/02/2026, il a été constitué une SAS dénommée : ROSANA TRANSPORT Sièges sociaux : 5 Rue du Colombier, Bat EDELWEISS, 22000 SAINT-BRIEUC Capital : 20.000€ Objet : Transport public routier de marchandise et loueur de véhicules industriels avec conducteur au moyen de véhicules de moins et de plus de 3.5 tonnes de PMA, commissionnaire de transport, transport de tous produits alimentaires et non alimentaires, Achat, vente, import et export de tous produits alimentaires et non alimentaires, livraison de tout type de colis. Et, plus généralement, toutes les opérations industrielles, commerciales et financières mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement. L'achat, la vente, la prise à bail, la location, la présidence, la participation directe ou indirecte par tous moyens ou sous quelque forme que ce soit, à toutes entreprises et à toutes sociétés créées ou à créer, ayant le même objet ou un objet similaire ou connexe ; Et plus généralement toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ci-dessus spécifié ou à tout autre objet similaire ou connexe. La société peut recourir en tous lieux à tous actes ou opérations de quelque nature et importance qu'elles soient, dès lors qu'ils peuvent concourir ou faciliter la réalisation des activités visées aux alinéas qui précèdent ou qu'ils permettent de sauvegarder, directement ou indirectement, les intérêts commerciaux ou financiers de la société ou des entreprises avec lesquelles elle est en relation d'affaires. Président : M. Sabeur IDOUDI, 5 Rue du Colombier, Bat EDELWEISS, 22000 SAINT-BRIEUC. Directeur Général : M. Imed Mohamed SERRAR, 9 RUE DE LEMAILLERIE, 93200 SAINT-DENIS. Admissions aux assemblées et droits de vote : Chaque action donne droit à une voix. Les décisions collectives sont prises à la majorité des voix des associés présents ou représentés. En cas d'égalité des voix, la décision est considérée comme rejetée, sauf application des dispositions prévues en cas de situation de blocage. Clauses d'agrément : Toute cession d'actions, y compris entre associés, est soumise à l'agrément préalable des associés statuant à la majorité des voix. À défaut de réponse

JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE

— dans un délai de 60 jours, l'agrément est réputé acquis. Durée : 99 ans à compter de —
l'immatriculation au RCS de SAINT-BRIEUC

[Consulter cette annonce en ligne](#)